

**Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration qui concerne la prise du contrôle exclusif de la société « Prettl SWH GmbH », par la société « Foxconn Interconnect Technology Limited», à travers l’acquisition de 100 % des actions de son capital social et des droits de vote associés.**

Conformément à l’article 13 de la loi 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence telle qu’elle a été modifiée et complétée et l’article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l’opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l’opération envisagée.

La publication de ce communiqué n’atteste pas de la complétude du dossier prévue à l’article 9 du décret n° 2-14-652 pris pour l’application de la loi 104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence.

**Noms des entreprises et groupes concernées :**

- **Les acquéreurs:**
  - « Foxconn Interconnect Technology Limited »;
  - « Foxconn Interconnect Technology Singapore Pte. Ltd».
- **La cible:** « Prettl SWH GmbH ».

**Nature de l’opération**

- Prise du contrôle exclusif.

**Secteurs économiques concernés**

- Secteur des solutions d’assemblage et de faisceaux de câbles.

**Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations**

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 27 mars 2023.

## RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration concernant le projet d'acquisition par « Foxconn Interconnect Technology Limited» de 100% des actions du capital social et des droits de vote de la société « Prettl SWH GmbH ».

Prettl SWH GmbH, est une société de droit allemand, inscrite au registre du commerce du tribunal local (Amtsgericht) de Stuttgart sous le numéro HRB 750422 et dont le siège social est situé Marktstraße 155, Pfullingen, Allemagne, active dans le domaine des solutions de câblage et de faisceaux de câbles ;

Foxconn Interconnect Technology Singapore Pte. Ltd, est une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois de Singapour, enregistrée auprès de l'Accounting and Corporate Regulatory Authority de Singapour sous le numéro 201316254G et dont l'adresse commerciale est 54 Genting Lane 03-05, Ruby Land Complex Block 2, Singapour (349562) et filiale contrôlée par Foxconn Interconnect Technology Limited, une société constituée en vertu des lois de Taïwan et dont le siège social se trouve à Taïwan.

Fait à Rabat le 16 mars 2023.